

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité

COMITE NATIONAL DU RASSEMBLEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 0001/CNRD/2022

Le Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD), rappelle que le communiqué de la conférence de la CEDEAO, en date du 08 septembre 2021 a consacré la suspension de la République de Guinée de toutes les instances de l'institution sous-régionale.

Le CNRD tient à informer l'opinion nationale et internationale que la République de Guinée n'a cependant, en aucune façon, été associée à la décision du quatrième sommet extraordinaire des Chefs d'État de la CEDEAO, en date du 09 janvier 2022, relative aux sanctions prises contre la République sœur du Mali.

En conséquence, le CNRD réaffirme que les frontières aériennes, terrestres et maritimes de la République de Guinée restent toujours ouvertes à tous les pays frères, conformément à sa vision panafricaniste.

La République de Guinée réitère sa volonté de respecter et d'appliquer les conventions, accords et traités bi et multilatéraux auxquels elle est partie.

Conakry, le 10 janvier 2022

Pour le Comité National du Rassemblement pour le Développement(CNRD)

Colonel Sadiba KOULIBALY